### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner au service des Sports de la Ville de Narbonne accompagné du paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Le port du casque est obligatoire. Tout participant sans casque sera exclu.

Nom et prénom :				
Date de naissance : /	Sexe:	М□	F□	
Adresse :				
Ville :	CP :			
Tél				
Courriel :				
Je souhaite réaliser le parcours : spo	rtif 🗆	expe	rt 🗆	
Je déclare ne pas avoir de contre-indicat connaissance du règlement de la Voie Do. n°5.	•	•		•
Club ou entreprise :				
Fait à Narbonne le :				
Pour les mineurs de moins de 16 ans (le parcours emprunté sera identique) :	, identifica	tion de l'a	ccompagn	ant
Nom et prénom :				
Date de naissance : /	Sexe:	М□	F□	
Adresse :				
Ville:				
Je souhaite réaliser le parcours : spo	rtif 🗆	expe	rt 🗆	
Je déclare être autorisé par le représental assurer la responsabilité de sa participatio	-			ıs, à
Fait à Narbonne le :Signature				

## RÈGLEMENT DE LA VOIE DOMITIENNE

### Article1

La 18e randonnée VTT «La Voie Domitienne», organisée par la Ville de Narbonne, aura lieu **le samedi 24 mai 2014 à 9 heures**, au départ de Narbonne (site de Montplaisir) sur une distance : **expert 28km**, **sportif 14km**.

### Article 2

La randonnée se fera à allure libre. Elle sera **ouverte à tous**, licenciés ou non, âgés de 12 ans révolus. Les mineurs de moins de 16 ans, devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte ou de l'éducateur de leur club qui cosignera le bulletin d'engagement.

**La voie domitienne n'est pas une compétition.** Les participants sont tenus de respecter le Code de la route et les instructions données par l'organisateur.

L'organisateur dégagent leur responsabilité en cas de défaillance ou d'accident durant la randonnée. En s'inscrivant à cette manifestation, les randonneurs acceptent de l'autorité organisatrice la cession permanente des droits d'utilisation de leur image.

### **Article 3**

La participation à la randonnée est soumise à l'inscription sur le bulletin fourni par l'organisateur et au versement d'un droit de 8 €. Cette somme donne droit à un petit déjeuner, à une dotation pour les participants ayant accompli le parcours et à un point de ravitaillement ainsi qu'un acheminement éventuel pour les personnes qui souhaiteraient quitter la randonnée.

### Article 4

Le circuit sera balisé par l'organisateur.

Les participants s'engagent à effectuer la totalité du parcours sur lequel ils se sont engagés dans la limite d'une arrivée avant 14h ou à signaler leur renoncement auprès de l'équipe d'assistance.

Les parcours présentent des portions délicates, du fait du dénivelé du chemin (300m pour le parcours sportif, 750 m de dénivelé pour le parcours expert). En conséquence, il est demandé la plus extrême prudence aux participants.

Le port du casque est obligatoire. Tout participant sans casque sera exclu. Tout engin autre qu'un VTT seul ne sera pas autorisé à participer.

### Article 5

L'organisateur a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile. Ces garanties viendront en complément de toutes assurances personnelles des participants et notamment d'une garantie d'assurance liée à une licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel, ainsi qu'en cas d'accident provoqué par déficience physique ou psychique, immédiate ou future.

### Article 6

La participation à la Voie Domitienne implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de se conformer aux décisions prises par l'organisateur.

# INFORMATIONS PRATIQUES Inscriptions à partir du 2 avril 2014

**Bulletin d'inscription** à retirer à la Direction des Sports et de la Promotion de la santé ou à Décathlon Narbonne (partenaire).

Retour par courrier : Mairie de Narbonne, Direction des Sports et de la Promotion de la santé Parc des Sports et de l'Amitié, 4 avenue Pierre de Coubertin, 11100 Narbonne

Informations au 04 68 90 90 68 / www.narbonne.fr

Les inscriptions doivent être faites exclusivement sur le bulletin officiel ci-contre.

Inscription sur place possible

Toute inscription ne sera confirmée que si le paiement par chèque libellé au TRESOR PUBLIC y est joint.

En cas de non-participation, le remboursement ne pourra intervenir que sur présentation du reçu de paiement et d'un certificat médical au lendemain de la manifestation.

# **PROGRAMME**

# 7h45 : retrait des plaques à vélo

sur le site de Montplaisir au village animation avec un petit déjeuner servi sur place.

**9h** : départ de la randonnée depuis le site de Montplaisir.

11h à 12h30: arrivée sur le site de Montplaisir.

**12h-12h30**: restitution des plaques à vélo au village animation, remise des dotations suivie d'un vin d'honneur.

# **SAMEDI 24 MAI 2014** Randonnée VTT «Voie domitienne»

# Nouveau parcours

au coeur du massif de Fontfroide

A vivre en donnant le meilleur de vous-même. dans un esprit de performance ou comme une randonnée sportive qui vous mènera vers de superbes points de vue.

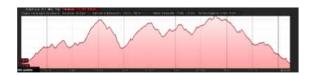
### Parcours sportif 14 km (300 m de dénivelé)

Départ du Domaine de Montplaisir, à travers les sentiers botaniques où la piste s'élève peu à peu permettant d'avoir une vue sur les étangs, direction le Château de Jonquières dans un cadre naturel et préservé, au cœur de Massif de Fontfroide, pour un retour sur le site de Montplaisir.



# Parcours expert 28 km (750 m de dénivelé)

Au cœur du massif de Fontfroide, ce parcours présente un détour par l'Abbaye de Fontfroide. Un vrai «casse patte» pour les experts de VTT. Beaucoup plus difficile, mais également plus spectaculaire, pour garantir un panorama exceptionnel.















# **Village Animation**

- > Parcours initiation pour enfants : gratuit
- Démo école VTT Démo VTT Trial
- Stand associations cyclo / VTT

Rens. Ville de Narbonne Direction des Sports et de Promotion de la santé 04 68 90 90 68 / www.narbonne.fr









